

Métiers des transitions territoriales

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5H2GEC2P

Présentation

Ce cours vise à identifier les différentes structures et les professionnels impliqués dans les transitions territoriales, qu'il s'agisse de cabinets de conseil, de collectivités territoriales, d'associations, d'ONG ou d'agences spécialisées. A travers l'intervention de professionnels, l'objectif est de donner aux étudiants des repères sur les métiers de la transition et sur les organisations dans lesquelles ces métiers s'exercent, que ce soit dans le secteur public ou privé, en France ou à l'international, en milieu urbain ou rural. Le cours aborde également le fonctionnement des structures, leurs interactions et partenariats ainsi que les compétences nécessaires pour exercer ces métiers.

Objectifs

- Identifier les structures et professionnels impliqués dans les transitions territoriales
- Découvrir d'éventuels débouchés professionnels

Évaluation

Examen écrit, composé d'un compte-rendu de séance et d'une fiche métier
Présentation orale de la fiche métier

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à

évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

*** recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")

*** édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références,

traduction de citations et d'extraits).

Il est interdit pour les tâches suivantes :

*** documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants,

état de l'art)

*** construction (problématisation, suggestion de plan)

*** rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours

faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à

l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et

syntactique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez

travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la

citation.

Pré-requis nécessaires

Pas de pré-requis

Ressources pédagogiques

Brunet, E. (2021). Outil 53. L'organigramme relationnel. La boîte à outils de la facilitation (p. 154-155). Dunod. <https://shs-cairn->

info.faraway.parisnante.fr/la-boite-a-outils-de-la-facilitation--9782100820689-page-154?lang=fr